

NOUVELLES MÉTHODES, NOUVELLES ACTIONS, NOUVEAU CAP !

Edito
Une parodie d'élection

Qualité de vie
Montlhéry, 88^e ville sur 102 en Essonne

Solidarité
Un acte de bravoure ignoré par la municipalité

Impôts
Gestion de nos impôts, où sont les économies ?



Edito par Jérôme Bertin

Le jeudi 27 mars dernier, le conseil municipal de Montlhéry a été appelé à voter suite à la démission du Maire sortant afin d'élire un nouveau maire.

Les élus Cap Montlhéry ont volontairement fait le choix de ne pas prendre part au vote et de ne pas présenter de candidats refusant de participer à ces arrangements entre amis et à cette parodie d'élection.

“ Les seules voix qui comptent à nos yeux, sont celles des Montlhériennes et des Montlhériens. ”

Retrouvez le communiqué de notre groupe sur le site : www.cap-montlhery.fr Aux urnes citoyens, rendez-vous en mars 2026, dès le 1er tour !

On notera tout de même un couac au sein de cette équipe en place, puisque l'élection n'aura pas fait l'unanimité, un vote BLANC ayant été glissé par l'un ou l'une des membres de l'équipe sortante.



Les villes sont souvent notées et comparées. Voici en quelques chiffres, un comparatif avec des villes de l'Agglomération Paris-Saclay et du Département.

Vous mesurerez ainsi, la chute vertigineuse de notre ville : une dégringolade spectaculaire de près de 5000 places en 4 ans.

Afin d'être équitable dans les différentes comparaisons, nous retenons 3 critères principaux :

- Les habitants (courbe démographique)
- La proximité géographique
- La pression fiscale estimée

Un classement des villes a été établi regroupant plus de 300 critères : de l'éducation à la culture, du sport à la jeunesse, du patrimoine aux services communaux, du développement économique à l'accessibilité des transports, de la citoyenneté à la vie publique, de l'attractivité au climat, et tant d'autres.

A la lecture de ces données, nous constatons que le classement et la situation de la ville de Montlhéry se dégradent :

- 31706^e sur 34795 communes en France
- 88^e sur les 102 villes en Essonne de plus de 2 000 habitants
- Ville la plus dense sur les 10 " villes équivalentes " du département.
- 25^e en qualité de vie, sur les 27 communes qui forment l'Agglomération Paris-Saclay

Quelques exemples Note de satisfaction (sur 100)		
	Montlhéry	Moyenne Essonne
Culture & Patrimoine	35	58
Education	56	77
Espaces verts	10	54
Qualité de vie	36	69
Sécurité	50	79
Sport	58	90
Transports	51	71

Pouvons-nous nous satisfaire de ces résultats ?

Il devient urgent de rompre avec cette équipe en place ; partir sur de nouvelles bases avant que toutes ces erreurs cumulées deviennent irréparables.

Montlhéry doit être une référence en Essonne, devenir attractive et offrir une qualité de vie à la hauteur des attentes de ses habitants.

Nous poursuivons nos actions de terrain par quartier en faisant du porte-à-porte très régulièrement.

* Sources : villedereve.fr ; INSEE ; villesetvillagesouilfaitbonvivre.com.

Un acte de bravoure ignoré !

Un voisin porte secours lors d'un incendie, mais la mairie reste silencieuse.



Le 14 février, vers 21h30, un incendie s'est déclaré au 25 rue du Docteur Ogé. Alors que les flammes commençaient à se propager, Hervé n'a pas hésité une seconde à intervenir avant l'arrivée des pompiers, portant secours aux habitants dont une personne handicapée. Ces derniers, arrivés peu après, ont salué son sang-froid et l'ont vivement félicité.

Un tel acte doit être reconnu à sa juste valeur, ce citoyen, porte-drapeau lors de la cérémonie nationale à l'Arc de Triomphe doit être remercié officiellement pour son action empreinte de bravoure et d'altruisme et mérite la médaille de la ville.

La mairie a été informée des faits mais aucun remerciement ni reconnaissance officielle n'auraient été effectués à l'heure où nous publions cet article (4 mois après les faits).

L'incendie a dévasté l'appartement d'une famille de 5 personnes dont 3 enfants, qui reste sans hébergement actuellement ni aide de la Maire sortante. Seul un appartement à Corbeil-Essonnes leur a été proposé... en déscolarisant leurs enfants ? Qui profite des appartements d'urgence de la ville ?

“ Dommage ! Encore une occasion ratée de la part des élus en place de faire la promotion de l'entraide et du civisme. ”

Gestion de nos impôts : Où sont les économies ?

La majorité municipale peut vous remercier pour votre importante contribution aux dépenses hors de contrôle sous cette dernière décennie.

Baucoup d'impôts et de clientélisme mais peu de nouveautés, aucun développement des services, juste de faibles actions de réduction des coûts et une absence totale d'économies !

Depuis 6 ans, notre équipe Cap Monthléry demande des comptes précis pour identifier où va l'argent public et proposer des pistes d'amélioration concrètes. Mais les élus en place préfèrent reconduire les mêmes pratiques chaque année, sans remise en question.

Quelques comparaisons :

- En 2013, chaque habitant payait en moyenne 464 € d'impôts. En 2024, ce sera près de 996 € soit une augmentation de 114%. Alors que l'inflation a augmenté de 20% sur la même période.
- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 56 %.
- Les charges de personnel de 40 %.
- Les achats externes de 35 %.

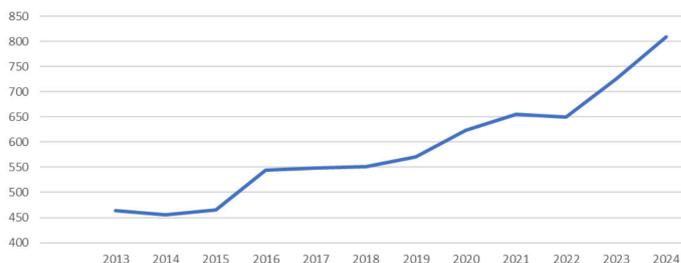
Avec l'augmentation de la population, et des revenus fiscaux perçus par la mairie, les habitants de Monthléry sont en droit d'attendre une économie d'échelle promise par l'équipe en place, et une augmentation des services publics.

Malgré un niveau d'investissement stable sur les 10 dernières années, certains services à la population ont disparu notamment la fermeture de la piscine. Les Monthléryens s'attendaient à des initiatives plus concrètes telles que de nouvelles places en crèche, des services aux seniors, un service d'état civil élargi...

En conclusion, aucune économie, pas de nouveaux services publics et des charges qui augmentent.

Heureusement, les Monthléryens ne sont pas dupes. A quel moment les élus de l'équipe en place ont-ils travaillé pour optimiser les services aux citoyens et répondre à leurs besoins ? ... JAMAIS.

Evolution des impôts locaux (euros par habitant)



Evolution de la fiscalité (euros)



Sources : INSEE et Comptes individuels des collectivités locales (collectivites-locales.gouv.fr)

[Article complet sur cap-monthlery.fr](https://www.cap-monthlery.fr)

Mensonge n°1

« Extrait du journal Monthléry ma ville : 97% des rues de la ville ont un trottoir »
FAUX, moins de 70% de nos rues possèdent des trottoirs aux normes respectant la loi Handicap !

Le mot des élus

Pourquoi suivez-vous Jérôme Bertin dans cette nouvelle campagne électorale ?



Emilie Zanato

« Cela fait maintenant plus de 10 ans que notre amitié a débuté ... Jérôme est un Monthléryen agréable, plaisant, dynamique, volontaire, courageux, bienveillant, à l'écoute et qui n'a rien à prouver.

J'approuve son ambition du mieux vivre à Monthléry. Je pense que Jérôme est LA personne à suivre pour franchir le cap ! »

Romuald Richard

« Je connais Jérôme depuis plus de 10 ans maintenant, j'ai toute confiance en lui pour mener à bien la liste Cap Monthléry 2026. Au-delà d'être la tête de liste, il a fédéré un vrai groupe motivé qui souhaite œuvrer au mieux pour la ville et ses habitants.

La façon dont nous avons travaillé ensemble depuis 2014 est très motivante et inspirante, en toute transparence et concertation. Cela est prometteur pour le futur.



C'est pourquoi je le soutiens dans cette nouvelle aventure. Jérôme est un homme intègre, empathique et rigoureux. »



[cap-monthlery.fr](https://www.cap-monthlery.fr)



Suivez nous sur

facebook.com/capmonthlery



Une question ?

capmonthlery@gmail.com



**PAS DE VOTE
= PAS DE CHANGEMENT**

**Nouveaux résidents, ressortissants de l'Union Européenne,
inscrivez-vous sur les listes électorales avant fin 2025 !**